

Plan Pluriannuel d'Investissement de la Ville d'Avignon 2016-2020

Conseil Municipal du 23 mars 2016

I. PPI 2016-2020 : une innovation historique pour la ville d'Avignon

Un plan pluriannuel d'investissement couvrant la période 2016-2020 pour donner à voir les principaux projets qui seront réalisés par la ville d'Avignon sur cette période : il s'agit de sortir de la logique du coup par coup qui prévalait jusqu'alors et de répondre à l'une des préconisations de la Chambre Régionale des comptes.

- ❑ **Un document majeur** permettant de porter **une véritable ambition d'aménagement et d'avenir pour notre ville**, tout en agissant avec exigence pour **une meilleure qualité urbaine et de vie de chaque Avignonnais**
- ❑ **Un document majeur permettant de respecter les engagements pris devant les électeurs**, de programmer dans le temps leur réalisation et de présenter leur soutenabilité financière

II. Qu'est-ce qu'un PPI ?

- ❑ **Un outil de programmation des investissements** présentant les projets d'aménagement et de développement urbain, de rénovation et réhabilitation des équipements communaux et les nouvelles politiques publiques qui se déploieront sur 5 ans
- ❑ **Un outil de prospective urbaine** donnant à voir la ville que nous souhaitons ré inventer à horizon 2020
- ❑ **Un outil de bonne gestion et de modernisation du fonctionnement budgétaire de la collectivité** puisque la programmation des projets se doit d'être compatible avec les grands équilibres financiers de la commune (permettant de rapprocher les investissements affichés au BP avec les investissements effectivement réalisés, diminuant ainsi la pratique des reports et restes à réaliser).
- ❑ **Un outil d'anticipation** permettant une meilleure maîtrise de la charge annuelle de travail des services et un fonctionnement en mode projet.
- ❑ **Un outil évolutif** puisque le PPI a vocation à être réactualisé chaque année afin de tenir compte des réalisations intervenues et/ou des aléas inhérents à toute programmation, permettant de procéder aux ajustements nécessaires

III. Un plan ambitieux de 150M€ en 5 ans

□ Un plan articulé en 4 grandes priorités d'action :

(1) Pour notre avenir, agir pour nos enfants et pour notre jeunesse, notamment au travers de programmes ambitieux de rénovation de groupes scolaires « oubliés » depuis des années

(2) Agir pour améliorer notre vie quotidienne et la qualité urbaine des espaces publics, avec un investissement sans précédent sur les mobilités douces (près de 10% du PPI) pour transformer notre ville et nos vies

(3) Impulser de nombreuses rénovations et réhabilitations d'équipements publics pour améliorer notre vivre-ensemble avec un rattrapage sans précédent proposé aux acteurs sportifs (13% du PPI)

(4) Porter de grands projets urbains pour renforcer l'attractivité d'Avignon au travers d'opérations d'aménagement urbain concernant le centre-ville, les quartiers bénéficiant de l'opération NPRU et des zones d'aménagement nouvelle génération : Avignon Confluence, écoquartier Joly Jean, ZAC Bel Air

□ Un précieux soutien aux acteurs économiques locaux : 150M€ de marchés publics qui seront lancés entre 2016 et 2020.

III. Un plan ambitieux de 150M€ en 5 ans

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Pour notre avenir, donner la priorité à nos enfants | 2 170 400 | 2 622 400 | 3 062 400 | 2 512 400 | 3 262 400 |
| Pour améliorer nos vies, transformer la ville | 10 057 000 | 9 514 000 | 9 041 000 | 8 606 000 | 5 851 000 |
| Plus propre la ville | 1 381 000 | 1 681 000 | 1 331 000 | 1 331 000 | 1 331 000 |
| Plus belle la ville | 3 711 000 | 3 283 000 | 2 490 000 | 2 280 000 | 580 000 |
| Plus apaisée la ville | 3 410 000 | 3 010 000 | 4 335 000 | 3 685 000 | 3 060 000 |
| Plus verte la ville | 1 555 000 | 1 540 000 | 885 000 | 1 310 000 | 880 000 |
| Pour notre vivre ensemble, humaniser la ville | 5 316 718 | 10 960 420 | 11 147 496 | 9 648 928 | 7 975 164 |
| Equipements sportifs | 1 702 000 | 3 719 000 | 4 725 000 | 4 014 000 | 2 064 000 |
| Equipements socio-économiques de proximité et culturels | 530 000 | 2 041 000 | 2 395 500 | 2 452 500 | 2 567 000 |
| Une ville pour tous - accessibilité handicapés | 100 000 | 2 113 620 | 1 955 196 | 2 180 028 | 2 326 164 |
| Equipements des services municipaux | 2 984 718 | 3 086 800 | 2 071 800 | 1 002 400 | 1 018 000 |
| Pour notre attractivité, porter de grands projets urbains | 4 165 000 | 5 005 000 | 5 850 000 | 6 400 000 | 6 800 000 |
| Une ambition pour notre centre-ville ⁽¹⁾ | 4 110 000 | 4 000 000 | 4 000 000 | 4 000 000 | 4 000 000 |
| Inventer la ville de demain | | 700 000 | 1 400 000 | 1 900 000 | 2 300 000 |
| Révéler nos "pépites" | 55 000 | 305 000 | 450 000 | 500 000 | 500 000 |
| (1) dont opérations CITADIS | 21 709 118 | 28 101 820 | 29 100 896 | 27 167 328 | 23 888 564 |

IV. Pour notre avenir, donner la priorité à nos enfants : 16,6M € en 5 ans soit 11% du PPI

- ❑ **Avec le lancement de programmes pour améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie offert aux écoliers d'Avignon, ainsi que la qualité pédagogique** notamment au travers
 - du **Plan Numérique à l'École** : 4 M€ de 2016 à 2020 pour répondre à l'objectif « 2020 : tous écoliers, tous connectés »,
 - du **Plan Sécurisation des abords des écoles** : 500 000 € sur 5 ans pour apaiser les entrées et sorties des établissements scolaires,
 - du **Plan Peinture et rénovation énergétique** : 1.5 M€ en 5 ans pour répondre entre autre aux objectifs que nous nous sommes donnés dans le Plan Climat Energie Territorial.

- ❑ **Avec la réalisation de projets ambitieux de rénovation de Groupes scolaires**
 - Louis Gros (2017/2018) : 1,6 M€
 - dans le cadre du NPRU, Olivades (2018/2019) et St Roch (phase 1 avec un démarrage en 2020) : 700 000€ pour la première et 500 000€ pour la seconde
 - Bouquerie/Ortolans (2019/2020) : 1,2 M€

- ❑ **Avec aussi des opérations d'extension/aménagement pour tenir compte d'ouvertures de classes et de travaux de gros entretien**, notamment des réfections de toiture pour les groupes scolaires des quartiers Est / Pont des Deux Eaux : 300 à 500 000 € par an

V. Pour améliorer nos vies, transformer la ville

□ 5.1 Plus propre la ville (investissement de 6,655 M€ sur 5 ans)

- avec la poursuite du **Plan d'enfouissement des conteneurs** : 600 000 € par an sur 5 ans
- avec le **renouvellement du matériel de nettoyage** : 445 000 € par an sur 5 ans
- avec le **plan d'extension de toilettes publiques** à l'échelle de la ville (parcs et espaces publics) : 216 000 € par an
- avec le **renouvellement des corbeilles** positionnées sur l'espace public

□ 5.2 Plus belle la Ville

- avec le **plan de requalification et d'embellissement des passages sous voies ferrées** : de 60 000 € en 2016 à 180 000 € en 2020
- avec près de 400 000 € par an consacrés **aux aménagements des espaces publics et aires de jeux des quartiers**
- avec les **programmes partenariaux de rénovation des monuments historiques et des remparts** : entre 1,5 et 2 M€ par an avec notamment, la phase 2 du palais du Roure, de l'église Saint Agricole, le chantier de la tour des Cuisines et tour des Anges au Palais des Papes

5.3 Plus apaisée la Ville (plus de 15 millions d'euros sur 5 ans, 10 % des investissements réalisés)

- Avec l'achèvement du projet du chemin des canaux, voie verte de 15 km reliant Agroparc-Montfavet village-Réalpanier/René Char-Pont des Deux Eaux/centre-ville (4.5 M€ programmés entre 2016 et 2019)
- Avec un programme d'extension des aménagements cyclables (tour de ville / berges de la Durance / liaison rempart-sud rocade) : 300 000 € en 2016 puis 550 000 € par an de 2017 à 2020
- Avec chaque année entre 100 et 200 000 € de travaux destinés à la **sécurisation et l'entretien des pistes cyclables existantes**
- Avec **des aménagements de voirie** (de 900 000 à 1.3 millions d'euros par an) : on peut citer, parmi les principales opérations, l'avenue Mourre Solidarité / Chemins Massillargues, Saint Henry et Bonaventure / Avenue Monclar
- Avec un plan spécifique de reprise de voiries dans les quartiers du **Pont des Deux Eaux** pour traiter les problèmes de déformations engendrées par les plantations de pins (200 000 €/an) : même logique d'aménagement que la rue Chasserieu réalisée en 2015.

- **5.4 Plus la verte la Ville (6,17 M€ sur 5 ans)**

- Avec **le projet d'aménagement des Jardins du Palais** (Verger Urbain V : 550 000 € en 2017 et Potager (950 000 € 2019/2020) et **du Jardin des Doms** (1 M€ de 2017 à 2019)
- Avec **la fin du plan d'abattage/replantation des platanes** dans le cadre du Plan de lutte contre l'éradication du chancre coloré (385 000 € en 2016 et 2017)
- Avec **le soutien à la création dans tous les quartiers de jardins partagés** (80 000 € par an)
- Avec **des opérations de réaménagement/embellissement des parcs et jardins de proximité** (de 300 à 350 000 € par an) ; pour l'année 2016 les parcs concernés sont Saint-Ruf/Campo Bello /square Abbé Pierre et Rhin Danube

VI. Pour notre vivre ensemble, humaniser la ville par un programme ambitieux de modernisation/rénovation des équipements publics

6.1 Projets de rénovation, modernisation, extension des équipements sportifs (investissement de 15,7 M€ sur 5 ans soit plus de 10% des engagements du PPI)

- **La réalisation de projets de rénovation globale d'équipements sportifs** : la réfection de la piste et la réalisation des tribunes du stade Gillardeaux (1,2 M€ sur 2016/2017), l'extension du gymnase Genicoud (3.5 M€ sur 2017/2018), la rénovation de la piscine J. Clément (3.5 M€ sur 2018/2019), la pelouse synthétique du stade Manen (800 000 € 2019)
- **Un programme de développement de city stades** (360 0000 € sur 5 ans)
- **Des projets d'aménagement/rénovation d'équipements existants** : rénovation de gymnases (Barbière, Martelle, Philippe de Girard, Brunel), création de salles de musculation (CNA, SNA), reprise des terrains de tennis de Croix Joannis à Montfavet et du Parc des sports
- **L'aménagement du Parc des Sports en complexe sports loisirs de proximité.**

6.2 Projets de rénovation, modernisation, extension des équipements culturels et socio-éducatifs (près de 10 M€, soit près de 7% des engagements du PPI)

- **La rénovation de l'ESC Croix des Oiseaux (2,3 M€ de 2017 à 2018)**
- **Le réaménagement de l'église des Célestins (1.1 M€ de 2018 à 2020)**
- **La rénovation de la MPT Champfleury (1.2 M€ de 2017 à 2019)**
- **Dans le cadre du NPRU, la réhabilitation de la salle de la Cabrière et du centre social de la Rocade et l'extension/rénovation de la médiathèque de la Rocade (1 M€ 2019 et 2020)**

VII. Pour notre attractivité, porter de grands projets urbains

7.1 Une ambition pour notre centre-ville centrée sur 3 projets majeurs :

- **La réhabilitation du quartier Saint-Didier / 3 Faucons** : 2.8 M€
- **La rénovation/requalification de la rue Bonneterie** entre la rue des Teinturiers et la rue de la Croix : 2.6 M€
- **La requalification/ embellissement des rues Carreterie-Carnot** de la place Saint-Lazare à la place Carnot : 3.4 M€

- **Soit près de 9 millions d'euros investis en 5 ans**, auxquels viennent s'ajouter la finalisation en 2015 du projet d'extension de la collection Lambert (investissement de la ville de 2.4 M€), la participation en 2016, sous forme de fond de participation, à l'ouverture du Carré du Palais et le lancement en 2017 des travaux de réhabilitation du site de l'ancienne prison St Anne.

7.2 Inventer la ville de demain

- **Lancement dès 2017, du programme de rénovation urbaine NPRU Rocade/St Chamand pour un total d'investissements sur 4 ans de plus de 10 M€** au travers de programmes d'aménagement sur les espaces publics, les pieds d'immeubles, les voiries et par la participation de la ville aux opérations de réhabilitation du parc de logements de l'office Grand Avignon Résidence.
- **L'entrée en phase opérationnelle dès 2016, des zones d'aménagement nouvelle génération : écoquartier Joly Jean, zone d'aménagement de Bel Air, écocité Avignon Confluence** représentant un engagement de la collectivité d'1 M€ par an.

7.3 Révéler les territoires d'exception

- **Principalement le parc naturel des îles de la Barthelasse et Piot** : investissement de 500 000 € par an permettant de créer la Maison de la Nature et des Iles (216/2017) et des aires de pique-nique, de loisirs et de jeux, d'aménager, matérialiser et signaler des parcours pédestres/cyclables, d'accompagner le projet de voie verte numérique, enfin d'étudier la rénovation du SNA (2019/2020).
- Il est également rappelé que **l'aménagement du Parc naturel de la Confluence se fera grâce au partenariat tissé avec la CNR**, tandis qu'une réflexion est engagée avec des acteurs du monde sportif concernant le devenir du centre sportif de la Souvine.

Merci de votre attention